

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, ce sont les directives qui sont exposées dans le Livre blanc présenté à la Chambre et au pays et que le président de la Commission a appliquées dans l'exercice de ses fonctions. Le gouvernement a évidemment discuté de la teneur des règlements. Nous avons consulté les représentants de divers secteurs auxquels l'application de ces règlements pourrait poser certains problèmes, mais surtout la commission chargée de les appliquer. La préparation des règlements n'est pas encore terminée.

DEMANDE D'EXPLICATION DES PROPOS DU PRÉSIDENT

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Une question supplémentaire. Le ministre tient-il à faire croire aux Canadiens que les règlements généraux sont souples au point de faire dire à M. Pepin, dans la pure tradition de Hamlet, que la position initiale relative aux demandes salariales sera plutôt radicale et que la Commission assouplira plus tard son attitude, ainsi que le rapportent les journaux d'aujourd'hui? Est-ce là la position du gouvernement? Je demande au ministre, si c'est le cas et si M. Pepin parlait au nom du gouvernement, comment quelqu'un peut-il en aucun temps connaître la teneur des règlements? C'est une situation fort complexe, à mon sens, et M. Pepin faisait de la méditation transcendante ou racontait simplement des absurdités. Je demande donc au ministre si l'incertitude des propos de M. Pepin ne fait pas qu'ajouter à la confusion qui existe déjà? Personne ne sait si la loi est en vigueur ni quand elle le sera. Incidemment, les enseignants ne sont pas plus avancés quant à l'issue des résultats. Le ministre peut sûrement être plus clair qu'il ne l'a été jusqu'à présent, notamment dans sa réponse au chef de l'opposition, qui était on ne peut plus injuste.

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je suppose que je n'ai pas à répéter au très honorable représentant, qui est depuis longtemps un membre distingué du barreau, que le Parlement a adopté un projet de loi qui, après avoir reçu la sanction royale, aura force de loi au Canada. Ce bill expose les dispositions générales de la politique du gouvernement en matière d'inflation. En vertu du bill, nous pourrions établir des règlements qui, comme le sait le député, ne sont pas exécutoires tant que le bill n'a pas reçu la sanction royale. Lorsqu'il sera sanctionné, nous serons autorisés à faire des règlements. Ce sera en vertu de ces règlements que la Commission de lutte contre l'inflation sera chargée d'assumer son rôle. Je suppose qu'avant longtemps le très honorable représentant nous dira que les règlements sont trop détaillés plutôt que le contraire!

Questions orales

LA GENDARMERIE ROYALE

L'AFFAIRE SKY SHOPS—LE RAPPORT ENTRE LES ENQUÊTES SUR MIRABEL ET LE VILLAGE OLYMPIQUE

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au solliciteur général. Le ministre peut-il préciser, en dépit de toutes les déclarations entendues jusqu'à maintenant, s'il y a un rapport entre les enquêtes actuellement effectuées, non seulement dans l'affaire Sky Shops, mais toutes celles se rapportant à Mirabel, au village olympique et ailleurs, au moyen de documents obtenus lors de perquisitions et de saisies menées dans les bureaux ou à la maison du sénateur Louis Giguère?

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Je ne peux pas répondre publiquement, monsieur l'Orateur.

M. Hees: Allons dans la remise.

L'AFFAIRE SKY SHOPS—LES POSSIBILITÉS D'INCUPLATIONS ET DE DÉPÔT À LA CHAMBRE DE LA DOCUMENTATION

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. Sans citer de noms, le solliciteur général peut-il au moins confirmer à la Chambre que certaines accusations découlent indubitablement des enquêtes en cours, et si jamais il refuse de déposer les documents que je demande, peut-il m'aider à obtenir l'accord unanime de la Chambre pour que j'en dépose quelques-uns?

Des voix: Bravo!

L'hon. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne les accusations portées, le député devrait savoir que cette tâche incombe aux procureurs de la Couronne des gouvernements provinciaux et non pas à moi ou au ministre de la Justice du Canada. Quant à sa première question, il devrait également savoir qu'en posant des questions, à la Chambre des communes, au sujet des enquêtes menées par la police, il n'aide pas cette dernière mais plutôt les personnes soumises à ces enquêtes.

* * *

● (1430)

LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT QUANT AUX CONSTATATIONS DE L'ENQUÊTE SUR L'AFFAIRE SKY SHOPS

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question supplémentaire au premier ministre?

M. Trudeau: Je n'ai pas entendu la première.

M. Baldwin: J'espère qu'il a encore son sens de l'humour.

M. Trudeau: Je ne sais pas si vous êtes aussi drôle que votre chef.

M. Baker (Grenville-Carleton): En tout cas, je vois le premier ministre sourire.